

**Fiche de données de sécurité
selon 1272/2008/EC (CLP)**

Date d'impression : 04.06.2015

Numéro de version 1.3

Révision: 04.06.2015

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit****Nom du produit:** DCI**FS numéro:** 1475**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**W.R. Grace & Co. -Conn.
62 Whittemore Avenue
Cambridge, MA 02140 USA**Service chargé des renseignements:**Environmental Health & Safety
USA: +1-617-876-1400 (24 hours)
+1-800-354-5414 (8AM - 5PM) Not functional within Massachusetts**Numéro en cas d'urgence (transport):** Chemtrec 1-800-424-9300 (heures 24)- États-Unis**2 Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange**

Nocif par contact cutané.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Éléments d'étiquetage**Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).**Pictogrammes de danger**

GHS07

Mention d'avertissement Attention**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**Calcium nitrite
nitrate de calcium**Mentions de danger**

Nocif par contact cutané.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Porter des gants de protection / des vêtements de protection.

Se laver soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

(suite page 2)

CNGHS

Fiche de données de sécurité selon 1272/2008/EC (CLP)

Date d'impression : 04.06.2015

Numéro de version 1.3

Révision: 04.06.2015

Nom du produit: DCI

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

(suite de la page 1)

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux: Non réglementé

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Remarques générales:

?

Consulter un médecin en cas de malaise.

Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les problèmes persistent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver la peau contaminée sans délai avec du savon ou un détergent doux et de l'eau.

Enlever immédiatement les vêtements trempés de produits chimiques et nettoyer la peau.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau.

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Ne jamais rien donner à une personne inconsciente.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Irritant pour les yeux.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité selon 1272/2008/EC (CLP)

Date d'impression : 04.06.2015

Numéro de version 1.3

Révision: 04.06.2015

Nom du produit: DCI

(suite de la page 2)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications: Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Confiner le déversement, collecter les matières déversées avec une substance inerte (sable, vermiculite, etc.) et placer dans un contenant approprié.

Balayer tout produit renversé et le placer dans des récipients.

Éliminer les matières contaminées en observant la marche à suivre indiquée à la Section 13 de la fiche signalétique.

Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

MANIPULATION

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

Observer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle pour éviter l'ingestion.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Éviter l'ingestion de ce produit.

Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

Laver les vêtements avant de les porter de nouveau.

RÉSERVÉ AUX UTILISATIONS PROFESSIONNELLES. GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter le contact avec les yeux.

Préventions des incendies et des explosions: Tenir à l'abri de la chaleur.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

STOCKAGE

Indications concernant le stockage commun: Tenir à l'abri de la chaleur.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 4)

CNGHS

Fiche de données de sécurité selon 1272/2008/EC (CLP)

Date d'impression : 04.06.2015

Numéro de version 1.3

Révision: 04.06.2015

Nom du produit: DCI

(suite de la page 3)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire:

La protection respiratoire n'est pas normalement exigée. Pourtant, un respirateur de cartouche chimique avec la cartouche de vapeur organique et un préfiltre pour les poussières/brouillards est exigé à ou au-dessus des limites d'exposition applicables (consultez des directives d'exposition). Si aucune limite n'existe, utilisez un respirateur approuvé chaque fois qu'une vapeur ou un brouillard sont produits ou si l'irritation respiratoire se produit. Le respirateur aérien fourni (SCBA) est exigé aux niveaux d'exposition au-dessus des capacités d'un respirateur de cartouche chimique.

Protection des mains: Porter des gants imperméables et résistants au produit pour empêcher le contact avec la peau.

Matériau des gants

Les gants doivent être imperméables et résistants au produit. Les gants employés doivent être adaptés au risque à prévenir.

Protection des yeux:



Lunettes de sécurité avec protection écran latéral.

Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux pour prévenir les risques d'exposition causés par un éclaboussement. Porter des lunettes de protection bien ajustées si la concentration de vapeurs ou de brouillard est élevée.

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Fiche de données de sécurité selon 1272/2008/EC (CLP)

Date d'impression : 04.06.2015

Numéro de version 1.3

Révision: 04.06.2015

Nom du produit: DCI

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

INDICATIONS GÉNÉRALES

Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Selon désignation produit

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH (~) à 20 °C (68 °F):

9

Changement d'état:-

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

Non déterminé.

Point d'éclair:

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

LIMITES D'EXPLOSION

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

Teneur maximale en composés organiques volatils (COV):

Non déterminé.

Pression de vapeur:

Non déterminé.

Densité:

Non déterminée.

Densité relative:

Non déterminé.

Densité de vapeur:

Non déterminé.

Vitesse d'évaporation:

Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec:- l'eau:

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau):

Non déterminé.

VISCOSITÉ

Dynamique:

Non déterminé.

Cinématique:

Non déterminé.

Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité Stable à température ambiante.

Stabilité chimique
Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

(suite page 6)

CNGHS

Fiche de données de sécurité selon 1272/2008/EC (CLP)

Date d'impression : 04.06.2015

Numéro de version 1.3

Révision: 04.06.2015

Nom du produit: DCI

(suite de la page 5)

Indications complémentaires:

Se reporter à la section 7 pour plus d'information sur la manipulation, le stockage et les conditions à éviter.

*

11 Informations toxicologiques
Informations sur les effets toxicologiques
TOXICITÉ AIGUË
Effet primaire d'irritation:
de la peau: Pas d'effet d'irritation.

des yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

12 Informations écologiques
Toxicité
Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:
Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

COMPOTEMENT DANS LES STATIONS D'ÉPURATION
Indications générales: Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

13 Considérations relatives à l'élimination
Méthodes de traitement des déchets Observer les règlements des autorités fédérales, provinciales et locales.

Recommandation:


Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

EMBALLAGES NON NETTOYÉS
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Fiche de données de sécurité selon 1272/2008/EC (CLP)

Date d'impression : 04.06.2015

Numéro de version 1.3

Révision: 04.06.2015

Nom du produit: DCI

(suite de la page 6)

14 Informations relatives au transport

No ONU DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations unies DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA Class	Non réglementé
Groupe d'emballage DOT, ADR, IMDG, IATA	Non réglementé
Dangers pour l'environnement: Polluant Marin:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non réglementé
Indications complémentaires de transport: Cette classification a été établie pour les envois par camion. La classification pour les envois par d'autres modes de transport devra être établie.	

DOT

Remarques :

15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Afin d'obtenir des informations pour l'identification des dangers consulter le chapitre 2.

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

"Les données figurant dans ce document sont présentées conformément aux divers règlements sur l'environnement, la santé et la sécurité. Il incombe à l'utilisateur de ces données de se tenir à jour en ce qui concerne les risques posés par les substances chimiques, d'établir et de mettre à jour son propre programme et de respecter toutes les lois et tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables à la santé et à la sécurité au travail, au droit de savoir et à la protection de l'environnement."

CNGHS